

INTERLUDE [Nom masculin]

(Musique) (Poésie) : Pièce de poésie ou de musique écrite ou exécutée entre des ouvrages plus importants.

(Musique) : Morceau d'orgue reliant deux versets d'un psaume, deux phrases ou deux strophes d'un chant

(Par extension) (Audiovisuel) : Court programme inséré entre deux émissions plus importantes, ou lors d'une panne.

(Figuré) : Période transitoire.

Étymologie :

De l'anglais *interlude* : pose, repos, trêve, provenant du latin. médiéval *interludium*.

Court interlude d'orgue, ayant pour basse le thème principal (Credo I) en valeurs longues (Henri Potiron, La musique d'église : esquisse d'un traité de composition 1945, p.94).

Très rare de nos jours, l'interlude était fréquent durant les premières décennies de la télévision. Le petit train-rébus de Maurice Brunot est un des interludes les plus connus de l'O.R.T.F. (Bailly-Roche, 1967).



Le petit train-rébus de Maurice Brunot



LE FOUILLE-MOT



Un Interlude musical joué par Freakazoid entre chaque saison de la série télévisée.

Nous avons oublié ce qui précéda notre arrivée sur terre, comme nous oublierons ce qui précéda notre arrivée dessous. Notre vie n'aura été qu'un interlude entre ces deux oublis (Maurice Maeterlinck, L'Autre Monde ou le cadran stellaire, 1942, p.39).



Représenté à l'Opéra le 9 juin 1920, l'ouvrage [La Légende de saint Christophe] fut accueilli avec déférence, (...) l'interlude symphonique précédant le deuxième acte, la Queste de Dieu, est une page magistrale, l'une des plus belles du maître [D'Indy]. (René Dumesnil, Histoire illustrée du théâtre lyrique, 1953, p.189).